



DEJEUNER DU 18 OCTOBRE 2025

Chaque participant au tirage au sort est invité au repas

Mr / Mme / Mlle

- assistera et participera au tirage au sort
- sera accompagné et/ou assistera sans participer au tirage au sort

Nombre de personnes : _____ x 45 € = _____

- n'assistera pas

Inscription obligatoire avant le 10 octobre 2025 par mail : admin@aqps.fr

Règlement par :

- virement bancaire : IBAN 76 3006 6100 1500 0200 5580 144
- virement France Galop : compte n° SX 1020